## Amélioration de la couverture téléphonie mobile dans le Tarn

Le déploiement des réseaux de communication constitue un axe essentiel de dévelop-pement des territoires. C'est pourquoi le Gouvernement a choisi de faire de la couverture numérique des territoires l'une de ses priorités en ouvrant un des plus grands chantiers de France. Un accord a ainsi été signé avec les quatre opérateurs : Bouygues, SFR, Orange et Free, afin d'accélérer la couver-ture de téléphonie mobile du territoire. Chaque année, une liste de 600 à 800 sites par an et par opérateur est établie par le gouvernement et transmise aux opérateurs, qui ont entre 12 et 24 mois pour les couvrir (pour en savoir plus : www.amena-gement-numerique.gouv.fr/fr/

dispositif-couverture-ciblee).

Afin de résorber les zones grises dans le Tarn, une équipe projet copilotée par l'État et le Conseil départemental a été constituée pour identifier les constituées pour identifier les constituée pour identifier les

lieux d'implantation de nouveaux pylônes et de suivre leur installation en lien avec les opérateurs. En 2018, quatre sites avaient été retenus pour le département du Tarn sur les 600 sites identifiés par les équipes-projets locales : Arfons, Bellegarde-Marsal, Fontrieu et Lacaze. Au titre du dispositif de couverture ciblée pour 2019, une première liste de zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles vient d'être arrêtée. Ce sont ainsi 10 pylônes 4G qui seront installés d'ici 24 mois, destinés à couvrir les zones

densément peuplées des communes de Montredon-Labessonnié, Arifat, Mont-Roc, Terre de Bancalié, Cabanes, Moulayres, Lautrec, Puycalvel, Serviès, Puylaurens, Damiatte, Missècle, Briatexte, Guitalens-l'Albarède, Brousse, Mouzieys-Teulet, Villefranche d'Albigeois

Distribution publique d'électricité

# Le SDET, Enedis et EDF prolongent leur union

Claude Hartmann, directeur régional d'Enedis en Nord Midi-Pyrénées; Frédéric Godard, directeur territorial d'Enedis dans le Tarn; Olivier Roland, di-recteur d'EDF Commerce Sud-Ouest et Alain Astié, président du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET), ont signé un nouveau contrat de concession pour la fourniture et la distribution d'électricité. Construit autour des valeurs du service public, celui-ci per-mettra de déployer une desserte électrique de qualité inscrite dans la transition énergétique. Le SDET organise le service, public de ditribution de l'élec De SDET organise le service public de distribution de l'élec-tricité sur 314 communes du Tarn. Dans le cadre d'un contrat de concession, la gestion de ce service public est confiée à deux concessionnaires, Enedis pour



la distribution et EDF pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés. Le contrat de concession est applicable au 1er avril 2019 pour une durée de 35 ans. Le SDET, Enedis et

EDF ont souhaité intégrer à cet accord les enjeux de la transition énergétique, et, en particulier, l'accroissement durable de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

et le développement d'usagés nouveaux de l'électricité.

Enedis et le SDET ont éla-Enedis et le SIBI ont ela-boré le premier programme d'investissement sur les ré-seaux, d'une durée de quatre ans, pour un montant de 21,9 M. €. La solidarité entre les zones urbaines et rurales et la qualité de l'électricité distribuée aux Tarnais cosntitue une des priorités des signataires. Le SDET et EDF s'engagent par ailleurs dans une convention de lutte contre la précarité énergétique au travers d'actions de sensibilisation aux éco-gestes et à la maîtrise de l'énergie en faveur des plus démunis. Une information sur les dispositifs d'aides sera diffusée pour éviter que la facture énergétique n'ag-grave les situations de fragilité

### La chronique de Laurent Dubois

## **Emmanuel Macron** se trompe de cible

Le «Grand débat» a accaparé l'attention pendant des mois Et ce n'est pas fini. Après les réunions et les échanges, la France va maintenant basculer dans les annonces. Pendant les prova maintenant basculer dans les annonces. Pendant les prochaines semaines, les projecteurs vont être braqués sur les mesures inspirées par des jours et des jours de discussions. En attendant, Emmanuel Macron continue à avancer ses idées et à développer ses conceptions. Les gilets jaunes ont donné un coup d'arrêt à l'action de l'Elysée. Le temps politique a suspendu son vol. Mais le chef de l'Etat n'a jamais cessé de s'exprimer. Le Grand débat lui a offert une formidable tribune. Emmanuel Macron en a bien profité. Après un début de mandat «silencieux», le président a basculé dans l'exact opposé. Mais, sans parler du Grand débat, Emmanuel Macron n'a pas laissé sa plume dans son capuchon. Malgré les manifestations et les voitures brûlées, le chef de l'Etat a pris position sur l'Europe et un sujet très français.

tures brûlées, le chef de l'Etat a pris position sur l'Europe et un sujet très français.

S'agissant de Bruxelles, la tribune a eu droit aux honneurs de la presse. En revanche, un sujet tout aussi capital est resté dans l'ombre. Emmanuel Macron a renouvelé son souhait de réguler les médias. L'ancien ministre de François Hollande est un libéral affiché. Mais, s'agissant des journaux et des journalistes, il y a du Richelieu chez le jeune président. Pour les entre-prises et les entrepreneurs, Emmanuel Macron vante les vertus de l'initiative et de la liberté. Ses belles valeurs s'arrêtent à la porte des salles de rédaction. Emmanuel Macron n'hésite pas à plaider pour un contrôle et des subventions versées par l'Etat. Les pouvoirs publics financent déjà les publications, France Télévisions, et Radio France. Par le biais de l'impôt ou de subsides, il existe un cordon ombilical entre Bercy et la presse française. Mais Emmanuel Macron veut franchir un cap. L'argent serait conditionné à la qualité de l'information.

Cette proposition n'est pas simplement détonante. Elle ne

conditionne à la qualité de l'information.

Cette proposition n'est pas simplement détonante. Elle ne cadre pas avec le profil d'un président jeune et moderne. Mais elle est surtout totalement déplacée, pour ne pas dire délirante. Dans la bouche d'un Poutine ou d'un Trump, l'idée d'une rante. Dans la bouche d'un Poutine ou d'un Trump, l'idée d'une «carotte» ne surprendrait pas. En revanche, exprimée par un président de la République Française, il y a de quoi tomber en la renverse. Les intentions d'Emmanuel Macron peuvent convaincre. Notre société est gangrenée par les fausses informations, les théories du complot et autres élucubrations. Pendant la campagne américaine, un délire collectif, propagée par les réseaux sociaux, a propagé le fantasme d'un réseau pédophile organisé par Hillary Clinton. Un réseau qui aurait pignon sur rue dans une pizzeria de Washington, tenue par un proche de la candidate democrate. Cette «fake news», passée à la postérité sous le nom de «pizzagate», fait froid dans le dos. La France n'a pas encore atteint ce degré de dérive. Mais nous avons eu les «diamants de Bokassa» ou les parties fines de Madame Pompidou.

Ces manipulations n'ont pas attendu internet et Facebook Avec le haut débit, le robinet est ouvert en grand, Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron a été visé par de nombreuses rumeurs. Aucun doute. Les «médias» peuvent rendre malade notre démocratie. Mais attention. Il ne faut pas rendre malade notre démocratie. Mais attention. Il ne faut pas confondre les réseaux sociaux, accessibles à tous, et des supports gérés par des professionnels. Le «pizzagate» d'Hilary Clinton ou les prétendus scoops sur le financement de la campagne Macron ne venaient pas de la presse. Les journalistes peuvent, évidemment, commettre des erreurs ou être de mauvaise foi. Pire, parfois ils sont parfois sous influence. C'est évident. Mais la mise sous tutelle défendue par Emmanuel Macron se trompe de cible. C'est Google et ses algorithmes de référencement ou encore Facebook qui sont les vrais problèmes. Emmanuel Macron n'a pas prévu d'écrire une lettre au PDG du moteur de recherche le plus influent au monde. Le chef de l'Etat n'adresse pas de mise en garde au fondateur de Facebook. Il préfer s'occuper des cartes de presse françaises. C'est plus qu'une erreur démocratique ou une faute politique. C'est une parfaite absurdité.

## Congrès régional pour le don de sang bénévole Le 31 mars s'est tenu le 26° congrès régional pour le don de sang bénévole sur le site de

Pratgraussals à Albi, organisé par l'Union Départementale du Tarn. 310 personnes venues des huit départements de Midi-Pyrénées s'y sont retrouvées pour une rencontre simple et conviviale. De nombreuses questions ont été posées aux intervenants, le président Fédéral et les mé-decins. Le président régional a présenté les objectifs des béné-voles pour notre Région; il en a été de même pour les huit pré-sidents départementaux. Une journée réussie pour laquelle il convient de remercier Mme le maire et son équipe ainsi que tous ceux qui ont contribué à mener à bien ce projet.

Jacquie Alquier, présidente départementale



# Rassemblements le 13 avril pour les libertés publiques

Dans le cadre d'un appel national, des rassemblements seront organisés samedi 13 avril à 10 h, place du Vigan à Albi et 11 h, place Jean Jaurès à Castres, pour les libertés publiques et le droit de manifester. Une quarantaine d'organisations appellent «toutes

les forces vives progressistes du pays, attachées aux libertés publiques à faire cause commune pour que le gouvernement change de ton, pour le respect de la démocratie, pour le retrait de la loi "anti-manifestants"», pour l'annulation des mesures liberticides.

## **Marie-Christine Verdier-Jouclas** nommée référente concernant le plan pauvreté

Le 3 avril, Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn, a été désignée, par le groupe parlementaire La République En Marche, référente Occitanie, avec trois autres députés, et départementale de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée par Emmanuel Macron, le 13 septembre 2018. En tant que référente sur le plan pauvreté, Marie-Christine Verdier-Jou-clas sera l'interlocutrice privilégiée entre le gouvernement et le territoire. Elle sera en étroite relation avec le Conseil dépar-temental dans le cas où il sou-

haite contractualiser avec l'Etat afin de bénéficier de 647000 € en 2019 et de 1 M € en 2022. Dans le Tarn, le taux de pauvreté est de 15,7 %, 11944 personnes sont bénéficiaires

des jeunes tarnais est de 28 % et près de 995 enfants sont accueillis à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Face à cette situation, plusieurs mesures seront mises en place dans le Tarn : plan inédit de formation des professionnels de la petite enfance afin d'accueillir les 3229 enfants sur le territoire, mise en place de petits déjeu-ners pour les 2487 élèves tarnais présents dans les réseaux d'éducation prioritaire, hausse de 90 % des moyens dédiés aux Points d'accueil écoute jeunes (PAEJ) en Occitanie, 17632 allocataires recensés sur le terune revalorisation de la prime d'activité, hausse de 25 % des moyens dédiés à l'insertion par l'activité économique (IAE) qui

## La FDSEA inquiète quant aux ressources en eau

«Le gouvernement veut-il réellement tuer l'agriculture familiale de polyculture-éle-vage? C'est la question que peut se poser un agriculteur tarnais en découvrant que les ministères complotent pour restreindre les financements de stockagé de l'eau aux voltimes restreindre les financements de stockage de l'eau, aux volumes de substitution (moyenne des prélèvements des 10 der-nières années). C'est oublier rapidement, le changement climatique, les épisodes de sé-cheresse et de canicule qui se succèdent sur le territoire fran-cais. Le Tar p'est pas fonatfel. succedent sur le territoire fran-çais. Le Tarn n'est pas épargné! Il est vrai que dans le Tarn, par-ticulièrement pour le projet de territoire de la vallée du Tescou, il pleut surtout des réunions. De quoi remplir plusieurs retenues! Allons, redevenons sérieux! Les agriculteurs ont compris la nécessité de gérer durablement la ressource en

tation de 30 % de l'efficience de l'eau, en vingt ans, grâce aux progrès techniques, matériels et aux sélections variétales. La profession agricole tarnaise exige que tous les projets de stockage, quels qu'ils soient (à vocation agricole ou multiusages) et relevant de prélè-vements de substitution ou de création de ressources nou-velles, bénéficient des mêmes accompagnements financiers. La révision de l'instruction du 4 juin 2015, qui définit la notion de «projet de territoire», pré-alable au financement par les Agences de l'eau de projets de stockage d'eau, actuellement en révision, doit confirmer ces deux possibilités, et préciser les modes de gouvernance afin qu'ils ne paralysent pas toute initiative.»

Communiqué de la FDSEA